



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HUILE DE LIN

Selon 91/155/CEE Date d'impression : 12-04-2009

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

· Identification de la substance ou de la préparation

· Nom du produit: Huile de lin

· Code du produit: 8196

· Fournisseur: Société des Ocres de France

93 chemin des ocriers

84400 APT – FRANCE

Tél : 00.33 (0)490.746.382

Email : info-distribution@ocres-de-france.com

· Service chargé des renseignements: Département sécurité du produit

· Renseignements en cas d'urgence: Institut National de Recherche et de Sécurité, I.N.R.S. Tél. 01 45

42 59 59, <http://centres-antipoison.net>

2 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique:

No CAS Désignation

8001-26-1 Huile de lin

· Code(s) d'identification

No EINECS: 232-278-6

3 Identification des dangers

· Principaux dangers: Produit considéré comme non dangereux selon la directive 67/548/CEE.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Produit considéré comme non dangereux selon la directive 67/548/CEE.

· Indications complémentaires:

De principe les dangers particuliers partent des produits chimiques. Ils sont à employer ainsi seulement du personnel formé adéquat avec le soin nécessaire.

4 Premiers secours

· Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant 10 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite un verre d'eau. Ne pas faire vomir.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction: CO₂, mousse, poudre chimique.

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Les précautions individuelles: Pas nécessaire.

· Mesures pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes de nettoyage/récupération:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant.

· Indications supplémentaires:

Risque d'auto-inflammation. Faire sécher les chiffons imprégnés à l'air libre ou les conserver dans une boîte métallique hermétiquement fermé ou dans l'eau.

7 Manipulation et stockage

· Manipulation:

· Précautions à prendre pour la manipulation: Emploi conforme aux règlements de laboratoire.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.

· Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

· Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Néant

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire: Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

· Protection des mains: Gants de protection

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques
- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- Indications générales.

Forme: Liquide fluide

Couleur: Jaune

Odeur: Caractéristique

- Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: >350°C

- Point d'inflammation: 315°C
- Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.
- Densité à 20°C: 0,93 g/cm³
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Pas ou peu miscible

10 Stabilité et réactivité

- Décomposition thermique/conditions à éviter: Aucune information disponible.
- Substances à éviter: Oxydants forts, acides.
- Réactions dangereuses Risque d'auto-inflammation en cas des grandes surfaces.
- Produits de décomposition dangereux: Aucune information disponible.

11 Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë:
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

- Effet primaire d'irritation:
- De la peau: Pas d'effet d'irritation.
- Des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- Après respiration: Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires:

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

- Renseignements supplémentaires: Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

12 Informations écologiques

- Effets écotoxiques:
- Toxicité aquatique: Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.
- Remarque: Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.
- Indications générales: En général non polluant

13 Considérations relatives à l'élimination

- Produit:
- Recommandation:

L'élimination des déchets est règlementée par des services compétents régionaux. Veuillez prendre contact avec les services compétents (administration ou entreprise d'élimination des déchets) qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination.

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux -route et train)
(transfrontalier) :
- Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux -route et train):

-
· Remarques:

Non soumis aux prescriptions de transports.

· Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):

· Classe IMDG:

-

· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

· Classe ICAO/IATA:

15 Informations réglementaires

· Marquage selon les directives CEE:

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon les listes CEE ou d'autres sources dont nous avons connaissance.

· Prescriptions nationales:

· Classe de pollution des eaux: En général non polluant.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.